

*Extrait d'un article du site "au fils de l'eau au fils du temps" :
Recherches et rédaction : Christine GARMY.*

La ville de Nemours est un site de tannerie depuis la Préhistoire. En effet, la présence d'eau, d'arbres à tannin (chênes, saules, châtaigniers) et d'élevage favorise cette activité artisanale. L'essor de la tannerie intervient surtout pendant la Guerre de Cent ans. Le groupe des tanneurs s'enrichit. Cet enrichissement est lié à celui des bouchers.

La viande est chère. Les campagnes infestées de soldatesque ne permettent plus l'embouche des bêtes et les abattages ont lieu en ville. Consécutivement, les peaux sont onéreuses et le cuir se vend cher. Les bouchers et les tanneurs deviennent un groupe social important dans la cité.

Une famille se distingue particulièrement : les TAPPEREAU. À l'origine, ses ressortissants ne s'appelaient pas TAPPEREAU mais BONGRAN et d'autres patronymes. Ils se sont rebaptisés TAPPEREAU, d'un sobriquet qui leur avait été donné. TAPPEREAU est une déformation de tape-peau, travail intervenant dans la chaîne d'activités nommée « tannage ». Une rue porte à Nemours ce nom, tout du moins au XVIème siècle : la rue des Tanneries Tappereau.

Enrichis par leur métier, ils achètent des charges. la vénalité ayant commencé à titre privé avant la création du Bureau des Parties Casuelles en 1522, au profit de la monarchie.

Des TAPPEREAU deviennent gardes des sceaux de la prévôté. Ils achètent des seigneuries.

Les TAPPEREAU deviennent seigneurs de Puisélet. Un TAPPEREAU devient maire de Melun. Pierre TAPPEREAU seigneur de Puisélet est présent dans une église de Melun, représenté comme donateur d'un vitrail.

Au XVIème siècle, un TAPPEREAU devient lieutenant particulier de la ville de Nemours.

Une fille TAPPEREAU se marie avec un MONTLIART. Or, les MONTLIART deviennent grands baillis de la ville de Nemours. Au XVIIème siècle, une de leurs descendantes refuse le mariage de son fils avec une héritière de la noblesse de robe !

Le XVIème siècle marque l'apogée de la tannerie nemourienne : les registres paroissiaux permettent d'identifier un grand nombre de tanneries. Elles sont organisées en petites unités éclatées. Progressivement, le nombre de tanneries diminue.

Au XVIIIème siècle, elles sont douze et assurent encore le renom de la cité.

Le rôle du vingtième en atteste. Un tanneur nemourien François DELON, détenteur de moulins à tan, loue sa tannerie à Joseph BORDIER.

À sa mort, son inventaire après décès décrit l'état de ses affaires à la fin de sa vie. Il pratique une activité minutieusement organisée, notamment au point de vue financier. Il achète les peaux aux éleveurs par des marchés de peaux conservés chez les notaires de Nemours. Plus tard, lorsqu'il a achevé son travail, il vend le produit manufacturé et peut rembourser l'éleveur.

Sa mentalité est moins axée dans l'investissement dans le salut que les autres nemouriens.

Sa mentalité est précapitaliste. Il est riche mais vit un peu à l'écart de la ville en raison de la puanteur de l'activité. Il appartient néanmoins à des dynasties qui, à Nemours, allient le droit à la marchandise.

Jean-Philippe DELON est juriste et possède une bibliothèque consacrée à son art qui est d'une richesse époustouflante par rapport aux autres bibliothèques.

Ce sont des familles de techniciens cependant un BORDIER devient député sous la Révolution : C'est le terme d'une évolution. Les tanneurs sont encore avec les bouchers, dont parle Balzac dans Ursule MIROÛET, des notables au XIXème siècle, GILLET, tanneur au Picardeau est maire de la ville.

Mais au XIXème siècle, la tannerie GILLET fait faillite. Le tanneur STERLINGUE reprend l'affaire, aidé par la municipalité. Il échoue dans sa tentative de relance. Une enquête effectuée durant la Révolution Française explique que la concurrence des cuirs Brésiliens est la cause de ce déclin de la tannerie nemourienne. En fait, la structure des tanneries, la mauvaise qualité du cuir fabriqué expliquent autant cet échec.

Actuellement, des restes de tanneries ou de moulins à tan sont encore visibles dans la ville. À la porte de La Joye (place Dupont actuelle), le moulin à tan de Jean DELON, édifié en 1715, a laissé des traces : Une écluse est encore visible au pied de la propriété Pollack, le long des Petits Fossés qui partent d'ici. La construction avait été acceptée pour la régulation du cours des rivières de Nemours et contribué à limiter les inondations.

La roue du moulin des Récollets rappelle un moulin à blé, quant à elle. Mais elle restitue une partie du paysage urbain, dans un style un peu artificiel. En face du château, une petite tannerie a été conservée dans sa totalité.

Une petite maison peinte en jaune doublée d'un hangar permettant le travail de rivière est en partie masquée par un arbre feuillu.

Quai des Tanneurs, le moulin à tan a été reconstruit récemment avant l'an 2000. Il avait brûlé deux fois. Il avait été converti en moulin à diamant puis en moulin à sabots, comme le raconte Paul LARDET, dans son ouvrage de souvenirs.

Un déversoir au Pertuis barre la rivière de façon spectaculaire. Des étroits boyaux, le long du Quai des Tanneurs, descendant au Loing, sont bordés d'anciens hangars de séchage, très peu éclairés par d'étroites fentes allongées, situées très haut.

Au Picardeau, la tannerie Sterligue a conservé son hangar de séchage et son déversoir. Le déversoir est canalisé dans une guérite de briques. Du haut du Grand Pont, l'amorce des Petits Fossés laisse apercevoir le déversoir en question avec le bouillonnement des eaux qui en résulte. Sur le quai de Fromonville, des tanneries étaient installées. Pour certaines, le travail de tannage proprement dit et le travail de rivière étaient dissociés.

La disposition des maisons rappelle des bâtiments à usage de tanneries. Actuellement, le Musée de la Tannerie de Montargis montre l'aspect d'une tannerie gâtinaise davantage que les vestiges nemouriens.

Cependant, la visite de la ville permet de s'immerger dans une petite capitale institutionnelle et économique du XVIIIème siècle. Certes, l'aspect de la cité a changé, mais le centre-ville conserve l'essentiel des points de repères des hommes de l'époque : église, château, couvents, maisons et petits hôtels particuliers de juristes.

Le canal qui a changé la donne économique et certainement prolongé les activités de la ville dans le temps était déjà en place et la ville s'était diluée dans l'espace. Seules les activités économiques assez diversifiées et les tanneries ont disparu.